

NEGOFIL

LA NEWSLETTER DU NEGOCE

NEGOFIL, la newsletter de la FDMC, l'Organisation professionnelle des Distributeurs de Matériaux de Construction

Agenda



- 19 novembre : Commission sociale de la FDMC - Réunion sur le Digital Cleanup day
- 20 novembre : Réunion du Comité Directeur - Déjeuner-Rencontre Industrie/négoce - Signature de la charte d'engagement Canacycle
- 21 Novembre : Salon des Maires de France
- 21-22 novembre : Salon Paris pour l'emploi
- 25 novembre : Commission sociale de la FDMC
- 26 novembre : Conseil d'administration de Constructys
- 28 novembre : Assemblée régionale FDMC Centre Val de Loire - Salon Impact PME à la Station F

20 novembre : Déjeuner-rencontre Industrie/négoce



J-5 avant le déjeuner-rencontre Industrie/Négoce organisé par la FDMC où 200 inscrits se retrouveront le 20 novembre sous la présidence de Marie Arnout. Merci à nos partenaires pour leur soutien à cet événement incontournable de la filière.

Adhérents de la Fédération, industriels et acteurs institutionnels nous sommes heureux de tous vous retrouver !

Enjeux de durabilité : réunion de décryptage des obligations du négoce sur les thématiques sociales



A compter du 1^{er} janvier 2025, de nombreux négoce seront impactés par de nouvelles exigences de publication d'information sur les sujets de durabilité. Les négoce concernés ne sont pas uniquement ceux obligés de produire un rapport comme l'exige la directive mais aussi les négoce, en tant que parties prenantes, (fournisseurs ou clients) des entreprises concernées par ces mêmes obligations. Au-delà des obligations réglementaires, le sujet de la durabilité impactera la profession sur de nombreux volets comme la qualité des réponses à des appels d'offres, les demandes de financement ou encore l'attractivité des enseignes.

La commission RSE Développement durable et la commission sociale étaient réunies en nombre ce Jeudi 14 novembre, pour une réunion riche avec un décryptage des obligations et un focus sur les indicateurs sociaux qui touchent la profession du négoce. Cette réunion s'est clôturée par l'intervention d'un spécialiste de la CSRD avec un examen approfondi de la norme ESRS S1, des mesures de performance et des objectifs attendus.

La FDMC répond à la consultation sur la filière REP sur les emballages professionnels



Alors que le régime de responsabilité élargie des producteurs (REP) s'applique en France depuis 1992 aux emballages ménagers, la loi AGECE de 2020 a fixé au 1^{er} janvier 2025 la mise en place de ce même dispositif pour les emballages professionnels. Le projet de décret qui définit les modalités d'application de l'obligation pour les producteurs n'a été soumis aux parties prenantes que le 21 octobre dernier. Ce projet soulève de nombreuses réserves exprimées par la FDMC, comme le périmètre des emballages concernés ou l'identification de l'acteur désigné comme metteur en marché. Enfin l'introduction d'une obligation de reprise sans frais sous condition de tri soulève de nombreuses interrogations quant à son articulation avec les obligations existantes dans les autres filières REP. De nombreuses informations sont à disposition des adhérents sur le site de la FDMC dans l'espace adhérent.

Webinaire de la FDMC sur l'affichage du prix



La FDMC a organisé un webinaire sur la question de l'affichage du prix et les obligations qui encadrent l'activité des professionnels. Près de 80 participants étaient rassemblés autour de cette thématique sur le décryptage des exigences de la réglementation. L'information claire et lisible est primordiale pour les clients professionnels et consommateurs qui doivent choisir en toute connaissance de cause et sans avoir à demander. Certains sujets propres à la profession ont été examinés comme la commercialisation de produits disponibles en très grand nombre d'articles et pour lesquels un étiquetage pour chacun d'eux, créerait des problèmes de lisibilité. La FDMC se tient à la disposition des adhérents pour toute question sur l'ensemble de ces sujets.

Partage de la valeur : Webinaire du 3 décembre 2024



Les adhérents de la FDMC sont invités à participer à un webinaire consacré à la loi relative au partage de la valeur en entreprise.

Lors de ce webinaire, nous vous présenterons les principales mesures prévues par la loi et ses décrets, ainsi que les impacts et opportunités pour votre entreprise.

Ce moment d'échange vous permettra d'anticiper les changements et d'obtenir des réponses claires et adaptées à vos besoins spécifiques.

Une délégation de la FDMC au Ministère de l'Ecologie



Une délégation de la FDMC a été reçue le 13 novembre à l'Hôtel de Roquelaure par Samuel Just, conseiller de la Ministre de la Transition Ecologique Agnès Panier-Runacher. L'essentiel du rendez-vous a porté sur la REP PMCB et les demandes d'aménagement du dispositif, portées de longue date par la Fédération.

Cet entretien très positif permet d'espérer des évolutions et la publication prochaine d'un nouveau texte réglementaire encadrant de manière efficiente le déploiement de la collecte des déchets.

Représentativité patronale : La candidature de la FDMC est déposée



En application de l'arrêté du 30 mai 2024 publié au Journal officiel du 6 Juin, les organisations patronales de branche ont l'obligation de prouver leur représentativité sur les critères :

- du respect des valeurs républicaines,
- de l'indépendance,
- de la transparence financière,
- de l'ancienneté,
- et de l'audience.

La FDMC a donc déposé son dossier de candidature de représentativité 2025-2029 auprès du Ministère du Travail pour poursuivre les négociations avec les partenaires sociaux dans la branche du négoce des matériaux de construction.

La FDMC tient à remercier tous les adhérents qui ont participé à l'enquête, contribuant ainsi à la collecte des données nécessaires à l'élaboration de ce dossier. Leur engagement précieux permet à leur Fédération de continuer à défendre au mieux les intérêts de la profession des distributeurs de matériaux de construction.

Les Foulées du Négoce 2025 : au départ



Le calendrier de la prochaine édition des foulées du négoce 2025 est désormais connu. Du 15 septembre au 15 octobre 2025, la FDMC donne rendez-vous à tous les collaborateurs des négoce mobilisés en faveur de la biodiversité. Une réunion d'information sera bientôt fixée pour les inscriptions à cette 3^{ème} édition de la course solidaire et connectée des distributeurs de matériaux de construction. Cet engagement initié en soutien des politiques RSE des négoce, met en lumière un engagement collectif de la profession pour une bonne cause. Pour plus d'information : federation@fdmc.org

La FDMC s'engage pour la Semaine École - Entreprise !



Du 18 au 22 novembre 2024, la FDMC en collaboration avec le Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et le Mouvement des Entreprises de France, participe aux actions à destination des collégiens, lycéens et enseignants, pour leur faire découvrir le secteur et les métiers des distributeurs des matériaux de construction.

L'objectif de cette semaine est de renforcer les liens entre le monde éducatif et le monde professionnel.



FDMC Fédération des Distributeurs de Matériaux de Construction
215bis Boulevard Saint Germain - 75007 Paris
www.fdmc.org - federation@fdmc.org

[Se désinscrire](#)